

Eidg. Departement des Innern (EDI)

02.05.2003 - 12:29 Uhr

Veillez respecter l'EMBARGO s.v.p. 4.5.2003 - 24h00 Déclaration du Président de la Confédération, M. Pascal Couchepin, à l'occasion de la Journée de l'Europe

(ots) - Il y a quarante ans cette année, presque jour pour jour, que la Suisse est membre du Conseil de l'Europe. En effet, le 6 mai 1963, la Suisse rejoignait cette organisation, qui incarne le respect des Droits de l'Homme, les valeurs démocratiques et la prééminence du droit en Europe.

Il y a donc quarante ans que notre gouvernement, nos parlementaires, des élus cantonaux et communaux contribuent à faire de notre continent, aux côtés de représentants d'aujourd'hui quarante-quatre autres pays, un espace où chaque habitant a droit au respect des libertés fondamentales.

Par cette participation la Suisse apporte sa pierre à la construction, au renforcement et à la consolidation de la démocratie en Europe. Depuis la chute du mur de Berlin, cette mission s'étend à l'ensemble du continent. Nous la menons avec nos voisins de l'Union européenne, dans la défense des mêmes valeurs.

Lorsque la Suisse a adhéré au Conseil de l'Europe, l'organisation comptait 16 membres, dont six faisaient partie de l'Europe communautaire. Actuellement le Conseil de l'Europe rassemble 45 pays membres, dont quinze sont membres de l'Union européenne. Avec l'élargissement prévu de l'Union européenne, l'année prochaine, la majorité des pays membres du Conseil de l'Europe seront aussi membres de l'Union européenne.

La Suisse est convaincue que ce recoupement partiel entre le cercle des membres du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne n'enlève rien à l'utilité de ces deux organisations. Premièrement, même après l'élargissement de l'Union européenne, le Conseil de l'Europe comptera encore vingt Etats membres qui ne seront pas membres de l'Union. Deuxièmement, les activités et les finalités du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne sont différentes. Chacune de ces organisations apporte sa propre valeur ajoutée. Il est bon qu'à côté de la coopération particulièrement étroite pratiquée au sein de l'Union européenne, à laquelle certains Etats ne sont pas en mesure ou pas désireux actuellement de participer, existent d'autres enceintes, comme le Conseil de l'Europe, permettant une coopération dans des domaines précis. Il est ainsi possible d'impliquer le plus grand nombre d'Etats dans une coopération enrichissante.

L'augmentation du nombre des membres du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne devraient nourrir notre réflexion. Elle montre à quel point progresse l'intégration européenne. C'est un processus historique qui est basé sur des valeurs communes et qui voit les perspectives de liberté et de paix s'étendre à tout le continent. Il est heureux que la Suisse y participe activement. Et, d'ailleurs, il y va là de notre intérêt bien compris.

DEPARTEMENT FEDERAL DE L'INTERIEUR
Service de presse et d'information

Renseignements :
Jean-Marc Crevoisier, chef du service de la communication du DFI,
Tél. 031 322 80 16

